

Un projet collaboratif | Né d'une réflexion partagée et d'un travail inter-régional entre les équipes de Présanse Pays de la Loire et de Présanse Auvergne - Rhône-Alpes. Previst fédère les compétences et les moyens au service de l'ensemble des SPSTI.

Introduction

Les activités des SPSTI, en évolution constante, nécessitent une veille technique, scientifique et réglementaire permanente, confirmée par la norme SPEC2217. Or, seuls quelques services disposent d'un centre de documentation ou sont abonnés à des revues spécialisées. Les sources d'informations sont hétérogènes, dispersées et accessibles sous différents formats, ce qui complexifie la veille et la rend chronophage. Ainsi, certaines régions de la branche professionnelle des SPSTI se sont associées pour mutualiser leur veille, centraliser et diffuser les actualités à l'aide d'un outil de veille collaborative.

Matériel et méthodes

Une équipe de documentalistes, compétente en gestion de l'information et expérimentée en santé au travail, a été constituée. Les besoins des utilisateurs ont été recueillis et un cahier des charges rédigé collectivement. Une fois l'outil choisi, les sources d'information ont été sélectionnées selon leur pertinence, leur fiabilité et leur fréquence de mise à jour. L'outil a été paramétré pour automatiser les remontées d'informations à partir de ces sources. Les informations sont ensuite indexées, classées par thématique à l'aide de tags par les documentalistes et diffusées de manière large ou ciblée par métiers (médecin, juriste...). Un comité éditorial a été créé pour garantir la qualité, la pertinence et la fiabilité des contenus mis à disposition.

Résultats et discussion

Deux mois après son ouverture pour les tests, la plateforme de veille suit plus de 600 sources d'information et couvre tous les champs d'activité des SPSTI avec une dizaine de thématiques. Environ 50 SPSTI consultent régulièrement les tableaux de bord et les newsletters thématiques. Les utilisateurs peuvent consulter l'antériorité grâce à un moteur de recherche et commenter les actualités. Pour faciliter la gestion des utilisateurs de 170 SPSTI et 18 000 utilisateurs potentiels, une solution technique a été mise en place pour simplifier les mises à jour des comptes utilisateurs et leur répartition dans les listes de diffusion par métier.

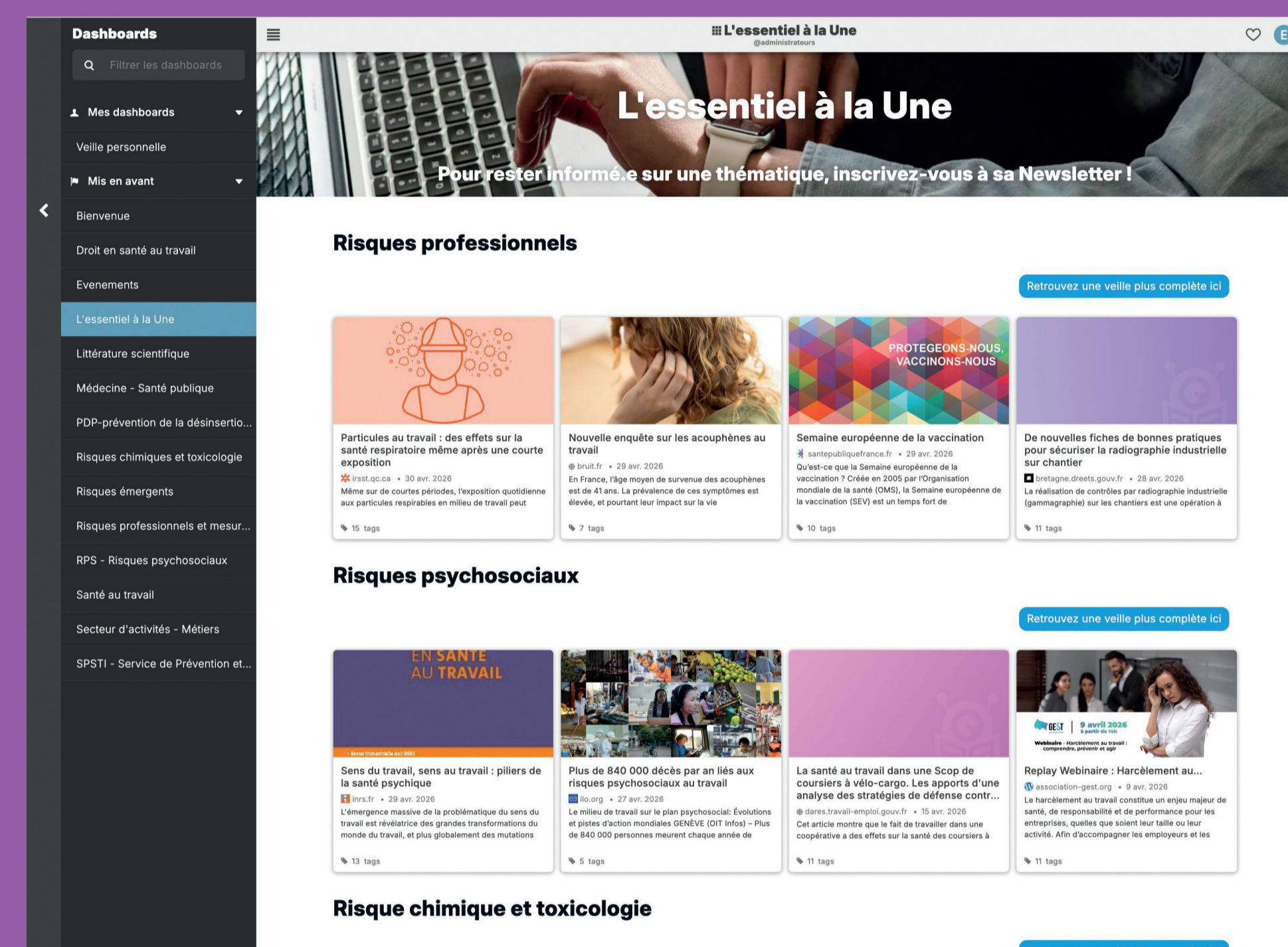
Conclusion et perspective

La mise en place de cet outil de veille collaborative s'est étalée sur 18 mois. Désormais déployé, une phase de tests est en cours pour recueillir les retours utilisateurs, adapter les sujets de veille et les critères de sélection des actualités. L'accès sera ensuite ouvert à tous les SPSTI intéressés. Le suivi des indicateurs d'utilisation et de consultation permettra de développer la communauté de contributeurs experts et l'offre de veille pour d'autres thématiques et métiers (RH, DPO).

PREVIST est une **plateforme de veille collaborative et mutualisée** conçue pour fournir une information à jour et fiable aux professionnels de santé au travail à l'échelle nationale. **L'information par et pour les SPSTI.**

Comité éditorial

Un comité éditorial, composé de professionnels des SPSTI, est garant de l'information fournie et des évolutions éditoriales futures de la plateforme. Il assure la pertinence, la fiabilité et la cohérence des contenus.



Fonctionnalités

- **des actualités dès leur publication**
techniques, médicales et réglementaires
- **une multitude de sources suivies**
panel couvrant l'ensemble du champ de la santé au travail
- **des veilles personnalisées**
flux thématiques adaptés à vos domaines d'expertise
- **des newsletters ciblées**
synthèses régulières pour rester informé sans surcharge

Comment ça marche ?

- Collecte automatique assistée par l'IA
- Qualification par des experts
- Dimension collaborative
- Fiabilité des sources

Conformité SPEC2217

PREVIST répond aux exigences de la norme SPEC 2217 §5.2.2.1, qui impose aux SPSTI la mise en place d'organisations et de procédures permettant de disposer d'un moyen de veille réglementaire à jour.

Association Loi 1901

Une association a été créée pour assurer le fonctionnement administratif et technique de la solution de veille et encadrer la relation contractuelle avec les SPSTI souhaitant utiliser ce service.

Cotisation

La cotisation à l'association, qui donne accès à la plateforme Previst, est calculée sur la base de l'effectif de votre SPSTI.

Calculez-la en ligne sur previst.fr

Des questions ? Une démo ?

Rejoignez-nous sur le **stand Promeom (D2)**, nous sommes là pour tout vous expliquer !